



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tel 01.53.46.68.68 - Fax : 01 53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr - Web : www.ffp.asso.fr

COMMISSION TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 109

Référence : JMS / 06 / 1026

Date : 02 mai 2006

OBJET : Inefficacité des libérateurs casque de marque Airgun et SVX équipant tout casque avec montage vidéo.

Matériels concernés :

Libérateurs de casque de marque Airgun et de marque SVX de type « sucette » ou « bouton pression »

Texte :

Les systèmes actuels de libérateurs de casque Airgun et SVX doivent être considérés comme inefficaces et dangereux dans leur définition actuelle.

Suite à différents tests effectués par la CTP, la FFP a considéré que ces modèles de libérateurs de casque actuellement commercialisés sur le marché français et employés dans nos structures ne répondent pas aux besoins, lorsque le casque (souple, rigide, intégral) est destiné à l'emport d'un montage pour caméra vidéo.

Nous rappelons aux particuliers que le clip de fermeture de la jugulaire n'est pas considéré comme libérateur.

Test de dispositif de libération

De type «cuttaway » de marque Airgun.

Il est composé :

D'une poignée mousse reliée à une goupille par une sangle plate de 16 mm de largeur. Deux velcros permettent le positionnement de la poignée sur le casque. La goupille est fixée sur la sangle par une couture qui la solidarise à un rivet traversant.

D'un axe en métal usiné d'un diamètre de 6 mm.

D'un ressort.

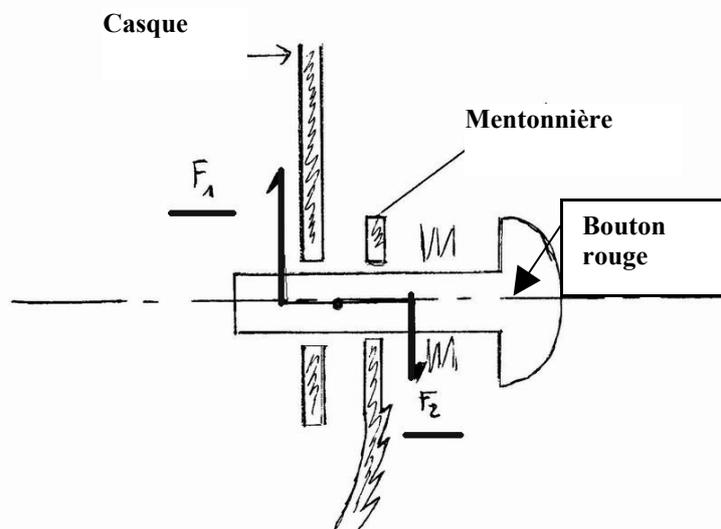
D'une rondelle.



Analyse effectuée à charge de 5.6 kg

*Pour vous donner une idée de l'effort de traction auquel peut être soumis un casque à montage vidéo qui serait capturé par la chaîne d'extraction lors de la phase d'ouverture, cet effort est estimé à environ 50 kilos.

L'action sur la poignée de libération se fait normalement, sans effort particulier. Cependant, rien ne se passe. La force exercée sur l'axe métallique, par la traction, empêche le ressort « d'éjecter » l'axe.



Lorsque le système est mis en tension, la force F_1 , créée par la traction d'une suspente sur le casque, s'oppose à la force F_2 exercée par la mentonnière en appui sur le menton.

Jusqu'à 4,6 kg de traction, le système fonctionne correctement.

Au-dessus de cette valeur, le système ne fonctionne plus. L'axe rigide n'est plus expulsé par le ressort. Il pivote sous l'effet des forces F_1 et F_2 et se met en travers, empêchant ainsi la mentonnière de se désolidariser du casque.

Conclusions :

Le système de libération de casque « cutaway » de Airgun ne présente pas toutes les garanties de bon fonctionnement.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tel 01.53.46.68.68 - Fax : 01 53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr - Web : www.ffp.asso.fr

En effet, une faible mise en tension de la liaison casque mentonnière suffit à bloquer le système. L'utilisateur, s'il veut obtenir la libération de son casque, doit alors intervenir à deux mains sur celui-ci afin de soulager le système de toute contrainte et permettre ainsi de désolidariser la mentonnière du casque.

On peut facilement imaginer la difficulté de cette action en situation, **le libérateur de casque Airgun, dans sa définition actuelle, n'est pas acceptable lorsque le casque emporte un montage vidéo.**

Test de dispositif de libération **De type « sucette » sur casque SVX.**

Descriptif :

Le système de libération évalué est le système de libération de type « sucette » monté sur les casques de marque SVX.

Montage :

Le double loop passe au travers des œillets du casque, puis de la jugulaire. La « sucette » le traverse par deux fois, permettant de solidariser la jugulaire et le casque. L'élastique, fixé sur l'anneau de la sucette, repasse derrière la tige après son deuxième passage dans le loop.



La qualité des matériaux utilisés pour la fabrication de la sucette laisse à désirer. Elle est, en effet, sensible à la torsion.

La CTP a été alertée sur plusieurs cas de « sucettes » qui se sont cassées l'hiver dernier, lors du serrage effectué avant le saut.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tel 01.53.46.68.68 - Fax : 01 53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr - Web : www.ffp.asso.fr

A température ambiante, la sucette se tord facilement et se redresse sans problèmes apparents. Cependant, cette manœuvre l'affaiblit, la fragilise et la rend sensible aux différences de température.

Nous avons placé au réfrigérateur deux sucettes. L'une ayant subi des torsions préalable, l'autre non. Froide, la première se casse très facilement lorsqu'on la sollicite alors que la seconde qui n'a, elle, subi aucune contrainte préalable résiste bien.

La préhension de la « sucette » n'est pas toujours très facile. Avec des gants, elle devient même problématique.

Test de dispositif de libération

De type « bouton-pression » sur casque SVX.

L'autre dispositif anciennement proposé par la société SVX mais pouvant être toujours en service, est le « bouton-pression », avec le jonc simple SVX.



Le jonc simple en plastique semble être de bonne qualité.

La présence du verrou destiné à limiter le risque de libération intempestive est difficilement préhensible et, de ce fait, est considéré comme n'étant pas opérationnelle dans des conditions critiques.

Si le système est déverrouillé avant le saut, alors le risque de libération intempestive existe.

Sous ces deux définitions existantes, la « sucette », trop fragile et sensible aux différences de températures et peu préhensible, le « bouton-pression » jugé inadéquat à remplir une quelconque de ses fonctions, **les libérateurs de type SVX dans leurs définitions actuelles ne sont pas acceptables.**

Conclusions :

- 1- Pour ces raisons, nous interdisons l'usage des casques équipés de ces libérateurs lorsqu'ils équipent un casque avec montage vidéo et invitons les industriels à étudier des modifications répondant aux besoins des utilisateurs pour la pratique de la vidéo chute.
- 2- Cette décision est valable jusqu'à redéfinition, par les fabricants, d'une modification appropriée, assurant au pratiquant que son casque est sécurisé et de pouvoir, dans des situations critiques s'en séparer.
- 3- Si le montage vidéo est déposé, le casque peut continuer à être utilisé avec une jugulaire standard.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tel 01.53.46.68.68 - Fax : 01 53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr - Web : www.ffp.asso.fr

Personnel qualifié : les Directeurs Techniques

Date d'application : avant le prochain saut

DIFFUSION :

- Président F.F.P.
- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- Constructeur Concerné
- Pliers / réparateurs
- Etats Majors de : l'Armée de Terre - l'Armée de l'Air - de la Marine
- Membres de la C.T.P.
- C.E.V.A.P
- E.T.A.M.A.T Montauban
- DGAC Monsieur JOUBERT
- DGA Monsieur PERRIN
- Direction des Sports Monsieur MORLET
- Paramag
- FFP Contacts